



Toulouse, le 15 avril 2020

Pétition des agents de la DGFIP à :

**Monsieur le ministre de l'action et des comptes publics
Monsieur le directeur général des Finances publiques**

Messieurs,

Vous avez pris la décision de ne décaler que de quelques jours la campagne annuelle de déclaration des revenus, contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la DGFIP.

Alors que la pandémie frappe le monde entier et que les morts se comptent par milliers, vous avez pris la décision irresponsable de maintenir cette campagne, à des fins purement idéologiques.

Déjà, dans les départements, les directeurs se préparent à faire venir en présentiel, dès le 20 avril, de 40 à 50 % de collègues des plateformes d'appels et des SIP, au mépris de toutes les préconisations de confinement imposées par l'État et justifiées par l'ensemble du monde médical.

Nous, agents de la direction générale des Finances publiques, exigeons que la campagne de déclaration des revenus, qui n'a aucun caractère vital et urgent et qui doit débiter le 20 avril 2020, soit décalée à la fin de la période de confinement.

Compte tenu des circonstances actuelles, un certain nombre de contribuables n'auront pas reçu à cette date les déclarations, ce qui rend la présence des agents encore moins indispensable.

Quelle que soit la décision que vous prendrez en réponse à notre pétition, nous considérons qu'il est de votre responsabilité conjointe de ne faire déplacer aucun agent supplémentaire dans les services au motif de l'organisation de cette campagne.

Les moyens techniques pour effectuer cette mission à distance existent, il vous appartient de les mettre en œuvre (connexion au portail fiscal, téléphone mobile et ordinateur professionnels ...), tout en mettant en œuvre les moyens appropriés en formation et en prévention des risques psychosociaux pour les personnes qui travaillent à domicile.

À défaut, nous réfléchissons aux moyens à déployer collectivement et juridiquement pour ne pas nous exposer inutilement à ce risque pandémique.

**La campagne d'impôt sur le revenu doit être reportée après le confinement.
NOS VIES VALENT MIEUX QU'UNE CAMPAGNE IR !**